

Élections CCMA/D

NOTRE UNION EST VOTRE FORCE

Les **COMMISSIONS CONSULTATIVES MIXTES** gèrent toutes les questions individuelles des maîtres et des documentalistes

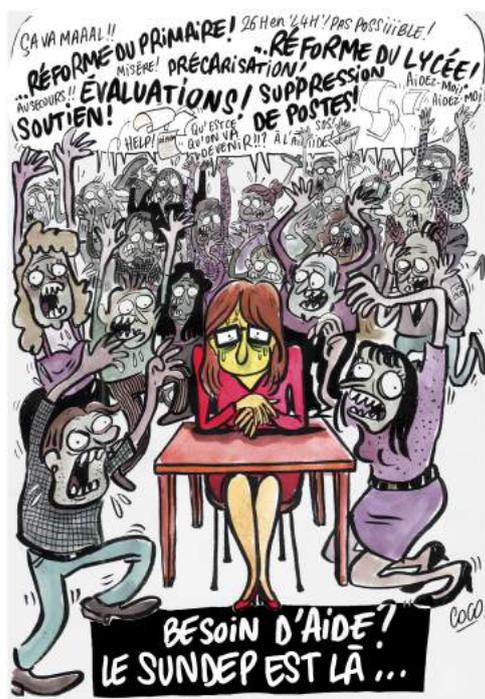
Pour élire vos représentants CCMA/CCMD VOTEZ du 1^{er} au 8 décembre 2022

LA CONSULTATION EST OBLIGATOIRE pour les cas suivants :

- Affectation
- Sanctions disciplinaires
- Mouvement = mutation
- Résiliation du contrat
- Congés de formation
- Promotions et intégrations (liste d'aptitude)
- Rdv de carrière : recours contre l'appréciation finale



S'unir à l'occasion des élections CCM, C'EST S'UNIR POUR...



Défendre notamment nos collègues les plus précaires, les maitres délégué.e.s

Faire face aux attaques récurrentes du gouvernement : pour une revalorisation du point d'indice de la fonction publique à hauteur de l'inflation.

Faire face au trio syndical, majoritaire dans notre secteur, relais des réformes du gouvernement et inféodé aux directions de nos établissements, contrairement au Sundep-Solidaires et à la CGT- EP, deux syndicats de contre-pouvoir et de transformations sociales

Sans représentation réelle aux commissions, le rectorat et le diocèse auront à nouveau les mains libres.

Faire face à l'institution et à ses techniques managériales, faire face à l'accumulation des injonctions ministérielles et celles de nos chef.fes d'établissement, qui ont dégradé nos conditions de travail et créé de réelles formes de souffrance.

S'unir puisque complémentaires : **Notre union est votre force.**

Notre **EXPÉRIENCE** et notre **COMBATIVITÉ** sont désormais reconnues et vous êtes de plus en plus nombreux à faire appel à nous. **VOS DROITS** et évolutions de carrière actualisés vous sont clairement expliqués.

LES ACTIONS ENGAGÉES POUR VOUS SOUTENIR PORTENT LEURS FRUITS

Vos élu.e.s de l'Académie de PARIS sont



OFFENSIF.VE.S



EFFICACES



SOLIDAIRES

Parce que parfois les chef.fes d'établissement des lycées, collèges et écoles privés sous contrat parisiens agissent au mépris de la loi :

- **Abus de pouvoir et pressions diverses.**
- **Suppressions d'heures ou de postes qui « tombent » sur un.e enseignant.e de façon arbitraire ou aléatoire.**
- **Non respect des règles de priorité dans le cadre des mutations et arguments fallacieux voire fantaisistes.**
- **Manque de transparence dans l'utilisation des fonds publics alloués aux établissements privés.**
- **Respect des 108h. Stop au bénévolat.**
- **CSE inexistants dans les écoles, collèges et lycées ou qui ne remplissent pas leur fonction.**
- **« Copinage » exacerbé et manque de professionnalisme, emploi du temps à la carte pour certain.es et désastreux pour d'autres...**
- **Fossé qui se creuse entre des directions d'établissement, qui utilisent à profusion le « caractère propre » et des enseignant.es qui revendiquent leur « liberté de conscience ».**



OR, MALHEUREUSEMENT, et TROP SOUVENT, si vous ne vous manifestez pas, le rectorat a tendance à laisser faire...

C'est pour ces raisons qu'il NOUS / VOUS faut agir au niveau des CCMA/CCMD et du rectorat.



Vos élu.e.s parisiens ont su gagner la confiance de nombreux.ses enseignant.e.s, elles.ils continueront à se montrer rigoureux.ses et efficaces auprès des équipes rectorales.



En votant CGT-EP/SUNDEP - Solidaires aux prochaines élections vous soutiendrez concrètement notre action quotidienne à vos côtés en CCMD/CCMA.

**À UN MOMENT OU À UN AUTRE DE VOTRE CARRIÈRE,
VOUS AUREZ TOUTES/TOUS BESOIN D'UN.E ELU.E
CGT- EP / SUNDEP - Solidaires**

CCMA
Christian ROBIN
Isabelle HERMITTE
Charihène EL-HETTAK
Kelly MARTINEZ



CCMD
Roselyne CHITRIT
Laurence GAK
Cécile CADU
Ludovic BRUGGEMAN